

IMPRIME DE DECLARATION DE LIQUIDATION

Additif à l'arrêté n°2005-341/GNC du 17 février 2005 portant modalités d'application à la Nouvelle-Calédonie des dispositions des articles L310-1, L310-2, L310-3 du code du commerce en matière de liquidation, ventes au déballage et de soldes.

Publié au JONC n° 7849 du 22 février 2005 - page 968.

A déposer à la Direction des affaires économiques (service de la protection des consommateurs)

34 bis, rue du général Galliéni BP M2 - 98 849 Nouméa cédex Tél : 23 22 60 ou par courriel: dae.spc@gouv.nc

Réservé à la D.A.E.

IDENTITE DU DEMANDEUR

DENOMINATION SOCIALE DE LA PERSONNE MORALE

N° IMMATRICULATION RCS/RIDET (Joindre un extrait du registre du commerce et des sociétés)

NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT COMMERCIAL

DATE DU DEBUT DE L'OPERATION

DUREE DE L'OPERATION

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DES MOTIFS DE LA LIQUIDATION

OBSERVATIONS

Cachet et/ou signature du
responsable juridique

DATE D'ARRIVEE AU S.P.C. :

DATE ET NUMERO DU RECEPISSE S.P.C. :

RESERVE A L'ADMINISTRATION

COMMERCE :

RECEPISSE

DATE D'ARRIVEE AU S.P.C.

DUREE DE L'OPERATION :

NUMERO DU RECEPISSE S.P.C.

N.B. : la délivrance de ce récépissé ne présume pas de la régularité de l'opération de liquidation.

Cachet DAE/SPC